

24. C'est un médecin du ministère des Pensions et de la Santé nationale qui a fait examiner M. Campbell par le Dr Cathcart.

25. Comme on a conclu, à la suite des consultations, que M. Campbell ne serait plus d'aucune utilité au C.A.R.C., on a pris des mesures pour le faire comparaître devant un conseil médical en vue de sa libération.

26. M. Campbell a signé la formule habituelle relative à l'examen du conseil médical le 19 octobre 1942.

27. Après avoir subi l'examen devant le conseil médical, le 19 octobre 1942, il fut classé "inapte au service". Il fut alors automatiquement libéré du C.A.R.C. et confié au ministère des Pensions et de la Santé nationale.

28. Sur les ordres d'un médecin du ministère des Pensions et de la Santé nationale, il fut transféré à l'hôpital de la rue Christie.

29. Sur les ordres d'un médecin du ministère des Pensions et de la Santé nationale, il fut libéré de l'hôpital Belcher.

30. Sur demande présentée par M. Campbell, en janvier 1943, on lui a versé des indemnités de chômage à l'exception d'une période de 17 jours, jusqu'en avril 1943, lorsqu'il a de nouveau été admis à l'hôpital.

31. En vertu des dispositions du décret du conseil établissant les règlements concernant le traitement médical, M. Campbell ne pouvait obtenir d'autres soins médicaux du ministère des Affaires des anciens combattants, sauf avec l'autorisation spéciale des bureaux principaux. Au reçu de cette autorisation, il fut admis promptement à l'hôpital Shaughnessy.

NOTE.—Le 9 février 1945, la Commission canadienne des pensions a décrété que M. Campbell avait droit à une pension à cause d'une vertèbre saillante. Depuis cette date jusqu'au 6 août 1946, M. Campbell a reçu des soins médicaux continus ainsi que des indemnités de traitement. Le 6 août 1946, date où il a cessé de recevoir des traitements, le bureau régional a transmis, pour fins de pension, un rapport indiquant une invalidité de 100 p. 100. On a déjà émis le premier chèque de pension.

M. l'ORATEUR : Du consentement unanime de la Chambre, la séance est suspendue jusqu'à quatre heures moins dix minutes.

La Chambre se réunit à 3 heures 50 minutes.

PROROGATION DU PARLEMENT

Le message suivant est apporté par M. Bonner Larose, gentilhomme huissier suppléant de la verge noire :

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le député du Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable assemblée à la salle de l'honorable Sénat.

Pour répondre à ce désir, M. l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

Dans la salle des séances du Sénat, le député de Son Excellence le Gouverneur général a bien voulu donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :

BILLS SANCTIONNÉS

Loi pour faire droit à Marie-Olivette-Marthe Pépin Giguère.

Loi pour faire droit à Evelyn Helen Deeb Kouri.

Loi pour faire droit à Rose Dawson Brady.
Loi pour faire droit à Shirley Boyd Fuller Dichow.

Loi pour faire droit à Beatrice Emily Young Crane.

Loi pour faire droit à Martin Thomas Walsh.
Loi pour faire droit à Anna Blumenthal Gillman.

Loi pour faire droit à Annie Solomon Birnbaum.

Loi pour faire droit à Katherina Demidovich Zouikin.

Loi pour faire droit à Herbert Beatson de Gruchy.

Loi pour faire droit à Luc Chadillon.

Loi pour faire droit à Mary Innocent Gorman Martin Gillean.

Loi pour faire droit à Maurice Olivier Singfield.

Loi pour faire droit à Myrtle Ethel Anderson Hamill.

Loi pour faire droit à Allan Reginald Duncan Woolley.

Loi pour faire droit à Ida Portnoff Clarke.

Loi pour faire droit à May Andria Thistle Shirres Richardson.

Loi pour faire droit à Florence Margaret Louise Jekill Wiggett.

Loi pour faire droit à Pauline Frances Beaton Bridgeman.

Loi pour faire droit à Mildred Helen Cavers Watson.

Loi pour faire droit à Paul-Martial Chevalier.

Loi pour faire droit à Dorothy Catherine Benson Hunter.

Loi pour faire droit à Pauline Francesca Evans Gladwish.

Loi pour faire droit à Mary MacDonald Short Browne.

Loi pour faire droit à Solomon Shulman.

Loi pour faire droit à Robert Patrick Warren.

Loi pour faire droit à Elsie Alvina Hirsch Sidaway.

Loi pour faire droit à Sadie Joseph Saikaley Charles.

Loi pour faire droit à Arthur Corey Thomson.

Loi pour faire droit à Jean Wilbur Cassils Dawes.

Loi pour faire droit à Jean St. Claire MacDonald Routledge.

Loi pour faire droit à John Anderson Hutchins.

Loi pour faire droit à Ivy May Baylis Larièvre.

Loi pour faire droit à Muriel Gertrude McKnight Carroll.

Loi pour faire droit à Erminia Taccani Roncarelli.

Loi pour faire droit à Violet May Armour Smith.

Loi pour faire droit à Beatrice Caroline Lock Norman.

Loi pour faire droit à Blanche Bélanger Mullin.

Loi pour faire droit à Alfred Goodman.

Loi pour faire droit à Charles Thomson.

Loi pour faire droit à Hannah Green Turton.

Loi pour faire droit à Ida Solomon Caplan.

Loi pour faire droit à Jessie Violet Louise Stargratt Burton.

Loi pour faire droit à Helen Louise Mitchell Meyer.

Loi pour faire droit à Donald Dale Carr-Harris.

Loi pour faire droit à Eugene Ernest Hubert George Colnaghi Williams Waterfield.

Loi pour faire droit à Gratia Lauzon Rousseau.

Loi pour faire droit à Laura Olive Byers Manley.